

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### **du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS**

réf : 201804I

Séance du 14 avril 2018

Date convocation : 7 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 11    Excusés : 0    Votants : 11

L'an deux mille dix-huit et le samedi 14 avril, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Francis PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Excusé :

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

#### **Objet : Annulation de la délibération 201709H**

Madame le Maire informe l'assemblée du courrier reçu de Madame la Sous-Préfète de Saint-Gaudens demandant le retrait de la délibération du 25/11/2017 refusant l'installation de compteurs LINKY sur la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retirer la délibération en date du 25/11/2017, réf 201709H, ayant pour objet « compteurs LINKY ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Sylvie SIMPSON